

Découverte, à Sarbazan, d'une nécropole protohistorique et de nouveaux vestiges de la villa gallo-romaine.

En parlant de découverte à propos de la nécropole protohistorique de Sarbazan, il nous semble commettre un larcin. Nous nous en accusons tout de suite pour qu'il ne soit pas porté à notre charge.

Avant nous, les tertres de Sarbazan avaient été reconnus. Me Cabannes qui accompagna souvent Dubalen dans ses fouilles des tumuli du Tursan, prospectait, de son côté, le pays de Marsan qui est le sien et qu'il aime. Les hasards d'une chasse au sanglier l'amènèrent devant un gibier beaucoup plus intéressant, à ses yeux, que les pachydermes qu'il recherchait : des éminences assez caractéristiques pour qu'il en saisisse tout de suite l'intérêt. Seules les circonstances du moment, entravant ses projets, l'empêchèrent de les explorer.

Quelque temps après, un de ces tertres, superficiellement creusé, ne livra ni objets mobiliers, ni indices dignes d'intérêt, aux yeux des prospecteurs. Le silence et l'oubli retombèrent sur la lande, ensevelissant les buttes plus sûrement que la végétation n'abolit leur relief. Ni Alphonse Castaing, l'érudit roquefortois qui fût vers 1885 vice-président de la Société d'ethnographie de Paris, ni Eugène Dufourcet, le savant président de la Société de Borda, n'avaient signalé, à Sarbazan, l'existence de ces possibles tumuli.

Vers 1951, l'un de nous, intrigué par le nom de « Treize Pouys », trouva sur le lieu ainsi désigné les tertres remarquables avant lui par Me Cabannes.

Il s'agit d'une lande couverte d'ajoncs et de fougères avec quelques pins et chênes tauzins clairsemés. Elle est bordée au sud par un marécage dont les eaux s'écoulent vers l'ouest et traversent, peu après, la route nationale n° 134 de Bordeaux à Pau. Elle figure sur la carte du Service Géographique de l'Armée, Type 1889, Zone Sud, Montréal n° 216, à l'angle Nord-Ouest des lignes de carroyage 388-191. L'altitude du lieu est approximativement celle du point de triangulation tout proche, 106 m.

La tradition populaire a toujours vu là un lieu hanté, un rendez-vous de sabbat.

Une visite plus approfondie nous permet de repérer un assez grand nombre de terres; trente cinq furent d'abord inventoriés. Un repérage plus soigneux, au cours d'un relevé topographique, après débroussaillage d'un tiers environ du site, en a dénombré cinquante trois. Ils sont sans doute plus nombreux. Beaucoup ne sont que des élévations de terrain à peine sensibles. Le seul indice qui les fait reconnaître est la dépression centrale, plus ou moins grande, plus ou moins marquée, qu'ils portent tous à leur sommet.

Le relevé topographique montre que ces tumuli sont orientés le long d'une ligne Est-Ouest, sans apparence d'un ordre particulier autour de cet axe. On peut noter cependant, vers l'extrémité ouest, un espace libre d'une trentaine de mètres de long, sur une vingtaine de large, où quelques sondages n'ont relevé rien d'autre qu'une couche d'humus beaucoup plus profonde qu'ailleurs, mais sans débris de charbon ou de poterie.

Après avoir très aimablement obtenu l'autorisation la plus large et la plus compréhensive du propriétaire du terrain, M. Mathio, de Lit-et-Mixe, que nous sommes heureux de remercier ici, avec l'aide très dévouée, et bientôt passionnée, de MM. André et Jacques Lamothe, nous avons commencé, le 27 Décembre 1954, l'investigation d'un premier tertre, bien caractéristique, de grandeur moyenne.

M. Coupry, directeur de IXe Circonscription des Antiquités historiques, dès qu'il a été informé du résultat de la première fouille est venu voir la nécropole et le village de Sarbazan. Il nous a prodigué ses conseils et ses encouragements, et obtenu du Ministère de l'Education Nationale un crédit pour la poursuite des travaux. Qu'il soit, lui aussi, remercié.

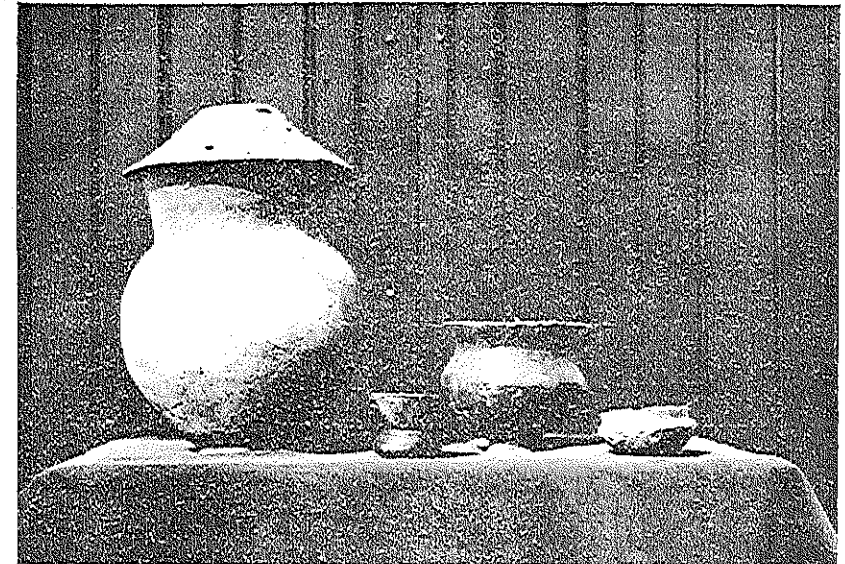
TUMULUS N°1 — Le diamètre de ce tumulus est de 17 mètres, sa hauteur de 1 mètre. Comme tous il possède une dépression supérieure circulaire, large de 0 m 80, ici légèrement excentrée vers le nord. Une tranchée orientée nord-sud coupe le tumulus en son centre. Nous trouvons de nombreux débris de poterie, un silex taillé, demi-sphérique, à tranche polie, qui paraît être un grattoir. Aux deux extrémités de la tranchée une rangée de pierres plates dressées paraît ceinturer le tumulus à sa base. Au centre de la tranchée, à 0 m 80 de profondeur, la pelle traverse une couche de charbon et de cendres agglomérés, épaisse de 0 m 30, dont on recoupe le bord nord. Ce foyer est dégagé. Au sud, légèrement au dessous de la masse charbonneuse, on trouve une urne intacte, recouverte d'un plat entièrement brisé. L'urne est remplie de sable fin traversé d'un lacié de racines enveloppant une poignée d'ossements blancs, brisés, assez menus.

L'urne est de pâte grossière, inégalement cuite, haute de 18 cm; la

base est de 9 cm, le diamètre 25 cm. Une ornementation de trois lignes parallèles exécutée avec une cordelette serrée sur la pâte molle orne l'épaule et le col. Reconstitué, le plat a la forme de ceux couramment retrouvés dans les tumuli du sud-ouest

Une deuxième tranchée, ouverte perpendiculairement à la première, découvre à l'aplomb du foyer trois pierres alignées en direction est-ouest. Un peu plus bas des tessons, appartenant au moins à deux plats différents, sont disposés côte à côte d'une façon paraissant intentionnelle. La ligne circulaire de pierres se retrouve aux deux extrémités de cette tranchée, mais moins continue et régulière semble-t-il. A l'extrémité Est est recueilli un menu fragment de quartz, ou de silex rose (10 mm x 7 mm), de section triangulaire, à bords tranchants.

L'élargissement de l'intersection des deux tranchées fait retrouver un silex informe et deux menus éclats de silex. Les recherches sont abandonnées à ce point.



(Cliché SUD-OUEST)

SARBAZAN, Tumulus N° 2

TUMULUS N°2 — Les travaux ont repris le 4 Avril 1955 sur l'un des plus grands tumuli de la station. Il a un diamètre de 24 mètres, une hauteur de 1 mètre 50. La cuvette circulaire du sommet a un mètre de diamètre. Le secteur sud-est est attaqué. Très vite, à 0 m 40, immédiatement sous la couche humifère, et à 2 m 60 du centre, on met à jour une urne à pied de 0 m 17 de haut et de 0 m 19 de diamètre,

Elle porte des traces d'engobe noire. Elle est remplie de terre et ne contient pas d'ossements. Elle renferme par contre un vase accessoire apode, haut de six centimètres seulement, à large ouverture de dix centimètres.

En approfondissant la fouille à 1 m 20 nous découvrons trois zones charbonneuses, à peu près circulaires, de 1 mètre à 1 mètre 20 de diamètre, épaisses de vingt centimètres, situées sur un arc de cercle de 5 mètres de rayon et ne dépassant pas le quadrant sud-est. Une quatrième zone charbonneuse, un peu plus réduite que les trois autres, se trouve dans le même quadrant à 1 m 30 du centre.

Sur le bord sud de la zone explorée, au voisinage de l'amas de charbon, de nombreux débris de poterie; au-dessus, des objets de fer : une agrafe d'épée ou de ceinturon, une lame de couteau portant un rivet. Rien au-dessous de la masse charbonneuse.

Rien non plus au voisinage ou au-dessus de la deuxième zone charbonneuse; mais à 0 m 40 au-dessous est une urne recouverte d'un plat. C'est une sorte de jarre, assez volumineuse, haute de 0 m 35, ventrue, très dissymétrique. La terre en est grossière, très imbibée par l'humidité. Elle se fissurera dangereusement en séchant. Au pied de l'urne, à l'est, est placé un fer lancéolé portant un oeillet à sa base et une fibule de fer. L'urne renferme un vase accessoire, de pâte très fine, noire, avec une panse basse surmontée d'un col assez haut, doucement évasé. Le fond est légèrement ombiliqué. Le volume des ossements est important. On a l'impression qu'ils proviennent de l'incinération de plusieurs corps.

Le voisinage du troisième et du quatrième amas charbonneux ne donne que des débris de poterie et un petit fragment de bronze sans forme précise. Elargissant vers l'ouest notre prospection la pelle ramène un fragment de verre bleu turquoise et un petit morceau de fer qui pourrait être un fragment de pointe de fourreau.

Au-dessus de ces restes d'incinération, dans tout le secteur compris entre eux et le centre du tumulus, la terre est parsemée de menus débris de charbon formant une véritable couche de un à deux centimètres d'épaisseur.

La fouille de ce deuxième tumulus est reprise fin Décembre 1955. Elle va permettre d'explorer le secteur nord-est. Elle est poursuivie par l'ouverture de trois tranchées parallèles, de direction nord-sud. Elle ne donnera d'autres résultats que la découverte de quelques éclats de silex et de débris de poterie semés dans la masse du tumulus.

Le secteur nord-ouest tout entier, et une petite partie du secteur sud-ouest restent à fouiller.

TUMULUS N°3 — Avant d'abandonner le chantier, il est décidé pour compléter les informations déjà acquises, d'amorcer la fouille d'un troisième tertre, qui mérite à peine ce nom, tant ses dimensions sont réduites. Haut de 0 m 40 il était complètement invisible avant le débroussaillage.

Il est creusé, à partir du centre, par deux tranchées rectangulaires en direction sud et est. Des tessons de poterie montrent que nous ne faisons pas fausse route. Le sol naturel se retrouve à une profondeur de 1 m 25. C'est à son contact, à 1 m 80 du centre, dans la tranchée Est que nous découvrons une urne beaucoup plus importante que les trois premières. A partir d'un pied étroit et court elle s'évase largement, comme un bulbe; hauteur totale 0 m 35, largeur 0 m 39.

Le col, recouvert d'un plat, s'est brisé sous le poids de la terre et les racines emplissent le vase. On dégage des ossements et un vase accessoire tout a fait semblable à celui qui fut retrouvé dans notre deuxième urne.

Le temps des travaux étant achevé, nos tumuli sont restés incomplètement fouillés. Les prochaines équipes poursuivront la prospection en terminant d'abord le travail commencé, pour continuer ensuite l'inventaire d'autres tertres. Hélas, les ouvriers sont rares... le temps et les événements dispersent ceux qui nous apportaient leurs concours désintéressés.

Afin de préciser l'intérêt archéologique du site de Sarbazan, nous avons pu avoir en mains, grâce à des concours extrêmement bienveillants, les photographies aériennes de la région, en particulier de la lande des « Treize-Pouys ».

Ces photographies, prises malheureusement à midi, ne permettent de découvrir nos tumuli qu'avec une grande attention. En tous cas, elles n'apportent à leur sujet aucun élément d'information nouveau. Mais une ligne de végétation plus claire que la végétation environnante dessine dans la forêt toute proche un cercle presque parfait de 140 mètres de diamètre. Le centre de ce cercle est à 260 mètres, à vol d'oiseau, de notre nécropole. Cette ligne qui tranche si nettement sur le vert sombre des résineux est formée par la végétation de feuillus poussant abondamment dans une dépression marécageuse. Sommes-nous en face des restes de l'enceinte d'une agglomération protohistorique, utilisant comme défense des marais certainement plus importants à l'époque, élevée près de la nécropole dont nous venons de révéler l'existence ? Nous ne pouvons apporter à cette hypothèse aucun embryon de preuve. Ici, tout reste à découvrir.

Pourrons-nous tirer des conclusions valables des fouilles incomplètes de trois tumuli seulement sur le nombre important de ceux qui parsèment la lande de Sarbazan ? On pourra nous faire le reproche de ne pas avoir poussé jusqu'au bout l'inventaire des sépultures que nous avons prospectées. Certes le temps et la main d'œuvre nous ont fait défaut, et ce n'est que partie remise. Mais nous invoquerons de meilleures raisons.

Notre première fouille a voulu indiquer l'intérêt scientifique des « Treize Pouys ». Ce point acquis nous avons cherché à préciser notre opinion sur cette nécropole dont l'importance, dès que nous avons pu l'apprécier, nous a étonnés. Les quelques éléments nouveaux que nous avons recueillis nous permettent de tirer quelques conclusions provisoires. Elles seront sans doute remaniées.

Le premier tumulus, avec son cercle de pierre, l'absence de mobilier de fer ou de bronze, la présence, par contre, de silex assez nombreux, la forme de l'urne cinéraire, paraît être d'une époque antérieure aux deux autres. Si nous pouvons le comparer aux tertres à caractéristiques semblables du Tursan et du plateau de Lannemezan, nous le datons du premier âge du fer.

Les deux autres tertres possèdent un mobilier de fer ou de bronze (ce dernier bien réduit, avouons le), un fragment de perle de verre, des urnes cinéraires à pied avec vase accessoire. Ils pourraient être rattachés au deuxième âge du fer ou Halstatt prolongé. Nous regrettons qu'une trouvaille plus caractéristique : épée à antenne, ou boucle de ceinturon, ne nous permette pas de conclure d'une façon plus nette.

Nous noterons également que les charbons et cendres retrouvés au voisinage des urnes ou des objets mobiliers forment un amas trop réduit, trop bien défini et régulier pour qu'il puisse s'agir des restes en place de foyer d'incinération. Celle-ci a dû se faire ailleurs. Les restes du bûcher, soigneusement séparés des débris humains, ont été réunis en un petit tas auprès des urnes où avaient été soigneusement recueillis les ossements. Nous avons cherché vainement la place de ces incinérations sur l'espace libre que nous avons signalé plus haut. Nos recherches ultérieures auront peut-être plus de succès.

Remarquons le rite funéraire, assez particulier, du deuxième tumulus. A la base du tertre, dans le secteur sud-est, sur les quatre foyers reconnus, trois, non accompagnés d'urnes, présentent dans leur voisinage immédiat quelques objets mobiliers d'importance plus ou moins grande. Le quatrième foyer paraît dépourvu, mais il recouvre une urne avec objets mobiliers placés sur le flanc est. L'importance des ossements que renferme cette urne est vraiment remarquable. Faut-il penser que quatre incinérations simultanées ont eu lieu, dont les restes

ont été rassemblés dans ce vaste tumulus. Les ossements ayant été réunis dans une seule urne, les débris de charbon des quatre foyers ont été soigneusement isolés et signalés par les objets mobiliers brûlés avec les défunts.

La petite urne et son vase accessoire, retrouvée dans ce même secteur, tout près de la surface du tumulus ne contenait ni ossements à l'intérieur, ni charbons dans le voisinage. Est-elle un élément du rite de cette quadruple incinération ? Si elle a été déposée plus tard, en utilisant un tumulus ancien, il est curieux qu'elle n'apporte alors aucun débris humain et qu'elle ne s'accompagne d'aucun reste de foyer.

Dans son ensemble la céramique découverte reste grossière, mais très variée de formes. La décoration extérieure est nulle sauf le dessin à la cordelette, ou quelques traits, à peine discernables, sous l'engobe noire de la deuxième urne découverte.

Les plats recouvrant les urnes sont tous de facture et de matière très grossière. Leurs trous de suspension indiquent qu'ils ont servi à des usages domestiques.

Des trois vases accessoires découverts, deux, appartenant à des tumuli différents, ont la même forme de coupelle basse, apode, faite d'une pâte mince et fragile. Celui qui a été retrouvé dans la grande urne du deuxième tumulus mérite une mention spéciale, pour sa forme élégante et la finesse particulière de la pâte noire, ou noircie, dont il est fait. Il s'agit là, sans doute, d'un vase d'importation.

La dépression circulaire que possèdent à leur sommet tous les tumuli de Sarbazan paraît intentionnelle. Si l'on a prétendu, pour d'autres stations, que cette ombilication correspondait à l'effondrement d'une chambre sépulcrale, ou aux restes d'une hutte postérieurement construite sur un tumulus, cette origine ne paraît pas pouvoir être retenue ici ; en tous cas nous n'en avons trouvé aucune preuve.

Fait-elle partie d'un rite religieux ? Fait-elle la demeure des morts à l'image de celle des vivants, la hutte circulaire, aux parois inclinées, avec l'ouverture centrale pour l'évacuation des fumées ?

L'inventaire très complet des tumuli d'Aquitaine que Mlle Fabre a dressé dans son ouvrage sur « Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine », ne signale pas de tumuli en pays de Marsan. Nous apportons ici un élément nouveau.

La station de Sarbazan, située aux abords même du désert landais, témoigne d'un groupement social qui paraît avoir été important et semble s'être prolongé longtemps en ce lieu.

Nous sommes dans un pays de transition entre l'Armagnac, dont nous voyons apparaître les sables fauves, et la lande se marquant par

les sables siliceux et gris. L'altitude du lieu le situe sur le rebord du rivage de cent mètres qui se dessine, avec assez de précision, sur les cartes, et dans le fond de cet ancien golfe marin, limité au nord par les hauteurs du Bazadais, au sud par les croupes de la Chalosse. Il est au centre de la large courbe que forme la Douze en butant contre le calcaire de la ride de Roquefort. Il a pu être le lieu d'intersection des chemins reliant Bazas à Aire et, par la ténarèze d'Estang, au plateau de Lannemezan. En ce lieu élevé, abondamment pourvu d'eau, défendu par des marais, ont dû vivre les tribus pastorales reliées également, par les transhumances, aux vallées pyrénéennes d'Ossau et de Barétous. La tradition de cette transhumance s'est continuée jusqu'à nos jours.

Ces peuplades se sont-elles perpétuées sur place pour former la tribu des Latusates citée par Pline parmi les vingt-neuf autres de l'Aquitaine ? On a confondu, généralement, les Latusates avec les Tarusates, au bénéfice de ces derniers. Cependant, comme le fait remarquer A. Castaing, dans l'« Ethnographie de l'Aquitaine primitive », les Latusates ont pu être « la fraction septentrionale des Tarusates », c'est à dire les habitants des bords de la Douze, *Latusa*, et dans le Moyen-Age, *Ladosa*, la Ladose.

C'est bien cette rivière qui marque ce pays et lui donne son visage si varié. Rivière qui reçoit, au confluent de Roquefort, dans ses eaux douces et limoneuses venues de l'Armagnac, les eaux froides et noires de l'Estampon né de la Lande. Ici les eaux, comme les terres, comme les peuples, ont mêlé leurs traits divers pour recomposer un paysage et une race où se fondent et se maintiennent tant de traditions.

Je laisse à M. Dané, instituteur à Sarbazan, le soin de présenter le village situé à trois kilomètres, à peine, du site protohistorique. Là, encore, le passé surgit de toutes parts de ce sol privilégié. Mais le sol reste infertile si l'homme ne le défriche pas. Sarbazan possède son remueur de terre et d'histoire. C'est avec le plus vif plaisir que je veux souligner les joies et les réussites d'une collaboration qui se fortifie dans une amitié venue, disons le bien, du fond des âges.

Dr J. LAMOTHE.



CLUB DUBALEN